

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 1^{ER} JUILLET 2019**

Par le Service des communications
et des relations publiques

À LA UNE

Crise à la protection de la jeunesse

Différentes mesures mises en place dans les Laurentides



KATHLEEN GODMER
kgodmer@lecourant.ca

En cette période dite de « crise » à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), les différents acteurs du milieu veulent provoquer des prises de conscience et essaient tant bien que mal de mettre en place changements, améliorations et solutions afin de soulager enfants et familles victimes de cette réalité.

Le 14 juin dernier, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides annonçait la création de 165 postes pour venir en aide aux jeunes de notre région afin de répondre à la hausse constante et récurrente des signalements traités par l'équipe de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et des demandes pour obtenir des services psychosociaux au programme jeunesse.

La création de ces postes s'avère essentielle dans la mesure où, depuis quelques années, l'augmentation de l'achalandage dans les deux secteurs d'activité reposait sur les épaules du même nombre d'intervenants.

L'ajout d'intervenants à l'équipe d'évaluation de la DPJ aura un impact direct sur les délais d'attente à l'évaluation des signalements reçus. Les intervenants de ce service auront la possibilité d'apporter toute l'attention nécessaire à la vérification des faits signalés et à l'analyse de la situation de l'enfant et ainsi établir si sa sécurité ou son développement est compromis au sens de la Loi sur la protection de la jeunesse.

L'équipe d'application des mesures et des services de proximité recevra aussi le renfort nécessaire pour maximiser sa présence auprès des enfants, adolescents, parents et familles qui vivent des difficultés majeures sur le plan de leur fonctionnement personnel, familial ou social.

Finalement, le nombre d'éducateurs œuvrant

auprès des jeunes dans la communauté et auprès de ceux hébergés dans les différents campus jeunesse du CISSS des Laurentides à Huberdeau, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie sera également bonifié.

Pour la MRC d'Antoine-Labelle, il est question de neuf postes, soit deux à la Direction de la protection de la jeunesse et sept à la Direction du programme jeunesse.

« Cette création massive de postes est une décision phare de notre établissement. Elle montre toute l'importance que nous accordons au bien-être des enfants, adolescents et familles de notre communauté. Mais aussi elle nous permet de nous distinguer à titre d'employeur de choix, soucieux d'offrir des conditions de pratiques optimales et agréables à tous ces professionnels dévoués qui, au jour le jour, donnent le meilleur d'eux-mêmes », a mentionné Jean-François Foisy, président-directeur général du CISSS des Laurentides.

L'APTS LANCE L'OPÉRATION « TOUTOU CHERCHE DÉPUTÉ D'ACCUEIL »

De son côté, le 19 juin dernier, l'Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux (APTS) a mis en place l'opération toutou, dont l'objectif est de remettre en personne, au cours des prochaines semaines, dix peluches aux dix députés des Laurentides pour leur rappeler leur engagement unanime à faire de la protection de la jeunesse une « priorité nationale ».

En ce sens, les dix toutous porteront à leur cou des notes biographiques comme : « Olivia, cinq ans. En foyer d'accueil depuis l'âge de deux ans et demi. S'automutile. Mère déficiente intellectuelle. Répète sans cesse qu'elle retournera chez sa maman bientôt. William, huit ans, hyperactif. Troisième foyer d'accueil. Agressif envers ses professeurs. Encouragé par son père à mal se comporter avec sa famille d'accueil. A connu une maison familiale avec bouteilles de boisson et armes qui trainent ».

Les peluches se sont imposées comme symbole des enfants négligés et de l'empathie envers eux. Elles symbolisent la souffrance et le désespoir de tous ces enfants anonymes et, désormais, leur vibrant appel à l'aide (photo: gracieuseté – APTS).



Ces toutous personnifient les milliers d'enfants confiés chaque année à la DPJ. À l'image du vécu de certains de ces enfants, chacun des toutous sera confié à un député à titre de parent d'accueil, le temps que le système cesse d'être dysfonctionnel.

Une demande de rencontre a été adressée aux députés, mais l'APTS demeure en attente d'un retour de leur part. « Ce toutou leur servira de rappel quant à l'urgence de la situation et quant à leurs responsabilités à l'égard de la protection de tous les enfants du Québec, envers lesquels ils se sont engagés solennellement au Salon bleu de l'Assemblée nationale », a expliqué Marie-Eve Meilleur, représentante nationale à l'APTS pour la région des Laurentides.

Même si elle est attendue, la création de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ), ne

constitue que l'un des deux versants de la « priorité nationale » évoquée par nos élus. L'autre, c'est la mise en place de mesures énergiques immédiates pour s'attaquer aux causes qui ont conduit au décès d'une fillette de sept ans à Granby, troisième événement du genre en autant d'années et preuve de l'urgence de la situation.

La pénurie de personnel, la surcharge de travail des intervenants, l'allongement des listes d'attente, etc., rien n'a vraiment changé sur le terrain aux yeux de l'APTS et on craint que d'autres drames se produisent.

L'APTS redoute que la création de la CSDEPJ, la fin des travaux parlementaires ainsi que les vacances estivales fassent collectivement baisser la garde et qu'elles freinent l'élan de bonne volonté qui s'est enclenché le 2 mai dernier, d'où le lancement de cette opération toutou. ■

En 5 QUESTIONS

Changements à la DPJ

Neuf nouveaux postes pour la MRC d'Antoine-Labelle



KATHLEEN GODMER
kgodmer@lecourant.ca

Suite à l'annonce du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides d'ajouter 165 postes à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) pour venir en aide aux jeunes de la région, Le Courant a voulu avoir plus de détail et a questionné l'agente d'information Julie Lemieux-Côté.

FAITES-NOUS UN PETIT RÉSUMÉ DE LA SITUATION POUR CE QUI A TRAIT À LA MRC D'ANTOINE-LABELLE (SIGNALEMENTS, DEMANDES DE SERVICES, BESOINS, ETC.).

Pour la MRC Antoine-Labelle, nous avons reçu, pour 2018-2019, 834 signalements en protection de la jeunesse qui ont mené à 323 évaluations à réaliser. La liste d'attente pour le secteur Antoine-Labelle est en moyenne à 45 dossiers en attente d'une évaluation. Au total, 275 enfants font l'objet, actuellement, d'un suivi à l'application des mesures. Antoine-Labelle est caractérisée par des facteurs de défavorisation importants. Les parents font face à plusieurs défis et plusieurs enfants vivent en contexte de négligence. Le territoire à desservir est très vaste et l'accessibilité aux services spécialisés est plus difficile pour la clientèle puisque certains services sont situés en dehors de la MRC. Il existe également un enjeu en lien avec les ressources d'hébergement pour nos jeunes et nous sommes actuellement en recrutement pour les ressources de type familiales pour permettre à nos jeunes nécessitant un hébergement de pouvoir demeurer à proximité de leur région d'origine et ainsi favoriser la continuité des liens.

POURQUOI LE CISSS A-T-IL ENTAMÉ CETTE DÉMARCHE? EST-CE EN LIEN AVEC CE QUI EST ARRIVÉ À LA PETITE DE GRANBY?

La région des Laurentides a reçu 10 460 signalements pour l'année 2018-2019, soit 1 000 de plus de l'an dernier. Nous sommes donc conscients de la pression et de la lourdeur des charges de cas du personnel et de la complexité des interventions. Ainsi, afin de mieux soutenir les équipes des services jeunesse et après avoir revu nos différents processus, le CISSS des Laurentides a voulu mettre en place différentes démarches afin de travailler en amont des signalements, mais aussi dans la prise en charge de la clientèle, et ce, en consolidant et bonifiant les équipes déjà en place. La démarche est entamée depuis l'automne dernier et n'est pas en lien avec les événements malheureux survenus à Granby.

SELON VOUS, POURQUOI LE SECTEUR «SIGNALEMENTS» SUBIT-IL CETTE HAUSSE CONSTANTE ET RÉCURRENTÉ?

Il sera toujours impossible d'expliquer la hausse des

signalements de façon précise. Plusieurs facteurs peuvent influencer la hausse des signalements, par exemple: un meilleur dépistage des situations; une plus grande sensibilisation de la population et des intervenants à signaler ces situations à la protection de la jeunesse; une hausse démographique dans les Laurentides; etc.

ON PARLE DE 165 POSTES CRÉÉS; COMBIEN POUR ANTOINE-LABELLE ET POUR QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉS PRÉCISÉMENT?

Dans le cadre de l'affichage qui débutera sous peu, neuf postes seront offerts sur le territoire d'Antoine-Labelle, soit deux à la Direction de la protection de la jeunesse et sept à la Direction du programme jeunesse. Les intervenants se verront confier des mandats plus spécifiquement dans l'équipe d'évaluation et d'orientation. Les ressources à la Direction du programme jeunesse intégreront les équipes d'application des mesures et des services de proximité 0-18 ans. Elles auront notamment à intervenir auprès de jeunes ayant des problèmes de comportement ou des problèmes de santé mentale.

ON DIT QUE L'AJOUT DE POSTES AURA UN IMPACT SUR LES DÉLAIS D'ATTENTE À L'ÉVALUATION. EXPLIQUEZ-NOUS LES DÉLAIS ACTUELS ET CE QU'IL EN SERA APRÈS L'AJOUT DE POSTES ET PARLEZ-NOUS AUSSI DES CHANGEMENTS AU NIVEAU DE L'ÉQUIPE D'APPLICATION DES MESURES ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ.

L'objectif demeure, bien évidemment d'assurer un meilleur service aux enfants et aux familles les plus vulnérables de la région. Le CISSS des Laurentides fait état d'un taux d'accroissement des plus élevés de la province, et ce, étant dû à une démographie du territoire qui est en constante croissance. Vu la hausse considérable de signalements, encore cette année, l'ajout de postes veut diminuer la liste d'attente à l'évaluation en protection de la jeunesse. Le délai moyen pour l'année 2018-2019 est de 28,4 jours d'attente pour l'ensemble des signalements en protection de la jeunesse. Toutefois, il faut rappeler que les signalements qui sont codés 1 et 2, soit ceux qui nécessitent une intervention entre 0 et 24 heures, sont répondus à 100%. Ainsi, une liste d'attente en contrôle amènera une meilleure accessibilité des services et ainsi, un plus court délai de prise en charge des évaluations. Nous travaillons présentement à mettre en place de l'interdisciplinarité et ainsi assurer une continuité des services auprès de la clientèle. En travaillant en amont, ceci permettra de bonifier les trajectoires et l'accessibilité aux services pour les jeunes et leurs familles. Les intervenants du CISSS des Laurentides font un travail exigeant et essentiel. L'ajout de postes viendra donc soutenir les équipes et améliorer les services offerts aux enfants et aux familles les plus vulnérables de notre territoire. ■



Ce sont neuf postes qui seront ajoutés dans la MRC d'Antoine-Labelle; deux à la Direction de la protection de la jeunesse et sept à la Direction du programme jeunesse. L'objectif étant d'améliorer les services offerts aux enfants (photo: Pixabay).

À LA UNE

Politique provinciale

La députée Chantale Jeannotte dresse un premier bilan



SIMON DOMINÉ
sdomine@lecourant.ca

Épuisée, mais fière du travail accompli. Huit mois après avoir été élue à la tête du comté de Labelle, Chantale Jeannotte dresse son premier bilan politique. Pour elle, le gouvernement de François Legault livre la marchandise aux Québécois.

Assise derrière son bureau de circonscription de Mont-Laurier, la députée affiche un grand sourire malgré ses traits tirés. «C'est quelque chose, admet-elle. C'est sept jours sur sept. À Québec, juste mes commissions, c'est entre 15 et 18 heures par semaine. C'est mur à mur tout le temps. Ça aurait l'air fou de dire 80 heures, mais il y a des semaines, c'est presque ça.»

Quand elle ne siège pas à Québec, elle sillonne la circonscription et répond aux nombreuses sollicitations. «C'est fou le nombre de dossiers que l'on a en circonscription, lance-t-elle. Le téléphone ne dérouté pas.» Son équipe et elle-même ont hâte de goûter à des vacances bien méritées. Pour elle, ce sera une courte escapade en France avant de retourner en commission parlementaire dès le 12 août prochain. «M. Legault, c'est un homme qui venait du privé...», souligne-t-elle.

LA RECETTE LEGAULT

«Formidable», «magistral», «phénoménal», «historique»: dans la bouche de Mme Jeannotte les adjectifs dithyrambiques se succèdent à la vitesse de l'éclair lorsqu'elle évoque le gouvernement Legault et les résultats obtenus.

Elle vante la «nouvelle approche» du gouvernement québécois, axée autour du sacro-saint principe du «pragmatisme» cher à François Legault. Elle en veut pour preuve l'approche des caquistes dans le dossier de la pisciculture de Lac-des-Écorces, que les libéraux voulaient fermer sans faire de formalités. «C'est un exemple concret de changement de ton, de façon de faire, croit la députée. Le ministre, il n'a pas pris sa décision dans sa tour d'ivoire. Il m'a écoutée

et il a dit: "T'as raison Chantale, je vais y aller dans ton comté pour écouter les gens"» Sans faire de promesses, le nouveau gouvernement a chargé le milieu de convaincre le ministre que la pisciculture des Hautes-Laurentides valait le coup d'être sauvée.

Cette approche plus humaine et respectueuse émanerait directement du chef, assure la députée: «Quand j'ai été assemblée, M. Legault a dit la chose suivante à tous ses députés: "Soyez proches de vos concitoyens". Et c'est la première chose à laquelle je me suis affairée, c'est-à-dire de rencontrer les 27 maires de la circonscription, tous les intervenants socioéconomiques, communautaires et culturels. J'ai fait mon immense possible – parce qu'on a un grand territoire – pour rencontrer le plus de monde possible. Et c'est ce que j'aime le plus d'ailleurs dans mon travail.»

LAÏCITÉ ET IMMIGRATION

Même si elle convient que «C'est sûr que ça va revenir, parce que c'est un enjeu de société difficile pour certains», elle estime que son gouvernement a fait faire un pas en avant «historique» au Québec en adoptant le projet de Loi 21 sur la laïcité.

«Séparer l'Église et l'État: c'est vraiment le but de ce projet de loi-là. On pense qu'on a eu une approche modérée. C'était pas facile, mais ça prenait des balises et puis voilà, c'est fait», mentionne-t-elle. Quant aux réactions outrées qui fusent au Canada anglais, elle ne s'en préoccupe pas vraiment. «Est-ce que c'est mieux la tyrannie des minorités?», demande-t-elle. Au multiculturalisme canadien, elle oppose l'interculturalisme québécois.

La députée pense d'ailleurs que les caquistes ont également été diabolisés par leurs adversaires

avec le projet de loi n° 9 piloté par le ministre Simon Jolin-Barrette: «On parle seulement d'immigration, mais le projet de loi s'appelle la "Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes" ». Selon elle, il s'agit d'un «bon projet de loi» qui va permettre d'arrimer les besoins du marché du travail avec le système d'immigration, dans un contexte généralisé de rareté de main-d'œuvre.

SANTÉ ET ÉDUCATION

En rappelant l'investissement de 7 409 000\$ en avril dernier dans la buanderie de l'hôpital de Rivière-Rouge, la députée n'a pas pu s'empêcher de tacler au passage le précédent gouvernement de Philippe Couillard: «On est passé de Dr Barrette, qui était épouvantable sur le ton, sur sa volonté de centraliser tous les services à Saint-Jérôme, à Mme McCann, qui, en huit mois, a réussi à négocier des ententes avec les pharmaciens, les infirmières (...).»

Son gouvernement ne cache toutefois pas sa volonté d'abolir les commissions scolaires. Cela soulève la crainte, ici dans les Hautes-Laurentides, de voir le scénario de 2015 être rejoué. À cette époque, l'abolition des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) avait fait perdre plusieurs emplois de qualité à la région au profit de Saint-Jérôme.

«On va honorer nos engagements. Ça ne sera plus des commissions scolaires. Ça sera des centres de services aux élèves», convient Mme Jeannotte. Toutefois, elle martèle que l'on n'assistera pas à une centralisation des services et des emplois vers Saint-Jérôme.

«Vous allez avoir une députée qui est à l'écoute du milieu, pour que, un, on perde le moins de postes possible et, deux, pour qu'avec la nouvelle approche, on donne le meilleur service possible aux élèves et au milieu scolaire», promet Mme Jeannotte.



Chantale Jeannotte, députée de Labelle (photo: archives – Le Courant des Hautes-Laurentides).

ENVIRONNEMENT

Sur le plan environnemental, la députée estime que son gouvernement fait preuve à la fois de responsabilité et d'ambition: «Notre conseil général qu'on a tenu à Montréal fait foi d'un changement majeur. Dominique Champagne était là. Pour que Dominic Champagne dise "Bravo, un premier ministre n'a jamais été aussi loin", fallait le faire.»

Transition énergétique, gestion des matières résiduelles, protection du territoire, mobilité durable: elle assure que son gouvernement est engagé sérieusement dans la lutte aux changements climatiques.

Elle reconnaît cependant que dans une région rurale et éloignée comme les Hautes-Laurentides, «On va continuer à réparer nos routes, on n'a pas le choix.»

Optimiste, elle pense que les autres provinces canadiennes «vont avoir honte» de l'ambition québécoise sur le plan environnemental.

Pour elle, l'enjeu des changements climatiques va s'imposer partout et à Ottawa en premier lieu, quel que soit la couleur du parti au pouvoir: «Les jeunes vont nous sauver, nous aider. (...). Je crois qu'il y a tellement une urgence d'agir au fond, que le palier fédéral n'aura pas le choix. La pression est forte de la part de la population. Avec raison. (...) Il faut donner l'exemple. M. Legault se tient debout, il répond aux jeunes, il donne l'exemple.» ■

À LA UNE

Grâce un partenariat avec la Caisse Desjardins de la Rouge

De nouveaux équipements médicaux pour le CLSC-GMF de Labelle



RONALD MC GREGOR
rmcgregor@infodunord.ca

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, dont le siège administratif se trouve à Sainte-Agathe-des-Monts, a récemment pourvu le CLSC-GMF de Labelle d'importants nouveaux équipements afin d'assurer un suivi de pointe de ses services.

Le médecin coresponsable au GMF de Labelle, le docteur Thierry Dubois se réjouit de l'annonce et reconnaît l'avantage pour son établissement. « Ces nouveaux équipements permettent d'améliorer la médecine de proximité et de diminuer les déplacements de la population pour obtenir des soins de santé variés et de qualité », dit-il. « C'est en plein dans notre mission qui est de s'engager pour la santé afin d'offrir les meilleurs services de santé de proximité », ajoute le directeur général (DG) de la Fondation, Daniel Desjardins.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Les équipements reçus au GMF de Labelle touchent une grande partie de la population et hausse l'offre de services dans la région, indique M. Desjardins.

Ainsi les clients auront accès en cas de besoin à un pulvérisateur pour azote liquide (cryothérapie), permettant le traitement de plusieurs lésions cutanées sans être redirigés vers un dermatologue, un stérilisateur à vapeur qui assure une stérilisation sécuritaire des instruments chirurgicaux utilisés en mini-chirurgie et, affirme-t-on, « évite ainsi aux patients plusieurs références en chirurgie/dermatologie loin de leur domicile ».

Aussi du lot des nouveaux équipements, on trouve un V-Scan double-sonde pour le suivi de grossesse sécuritaire qui permet évidemment de diminuer les déplacements des femmes enceintes de la région, un électrocoagulateur servant au contrôle des saignements et pour brûler des lésions néoplasiques. La Fondation assure que sans cet équipement « les cliniques de



Robert Bergeron (maire de Labelle), le docteur Thierry Dubois, Jean-François Cromp (ex-DG de la Caisse Desjardins de la Rouge) et Daniel Desjardins (DG de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut) devant l'un des nouveaux équipements que l'on retrouvera désormais au CLSC-GMF de Labelle. (Photo gracieuseté)

mini-chirurgie ne seraient pas possibles ». Enfin, le GMF sera équipé d'un Doppler avec rythme cardiaque numérique pour les suivis sécuritaires de grossesse, diminuant aussi les déplacements des femmes enceintes.

Grâce à un partenariat avec la Caisse Desjardins de la Rouge, qui émerge d'une entente globale avec les Caisses Desjardins du territoire desservi par la Fondation, ces équipements trouvent maintenant place au GMF de Labelle. 📍



La fondation améliore la médecine de proximité à Labelle

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut a récemment distribué plusieurs équipements importants – V-scan double sonde, électrocoagulateur, stérilisateur – au CLSC-GMF de Labelle. Les médecins qui y pratiquent et les patients s'en réjouissent.

« C'est en plein dans notre mission » indique le directeur général de la Fondation, Daniel Desjardins.

SAINT-JÉRÔME

La Fondation remet 1M \$ à l'Hôpital régional

FRANCE POIRIER – Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, la Fondation de l'hôpital régional Saint-Jérôme a fait le bilan de la situation et c'est la somme d'un million de dollars qui a été remise à l'hôpital régional pour 2018.



PHOTO : COURTOISIE

Les membres du conseil d'administration de la Fondation de l'hôpital régional.

La direction de la Fondation profitait de cette assemblée pour mettre en lumière l'impact concret de chaque don reçu. Cette année, c'est par une visite guidée de deux départements de l'hôpital régional que les donateurs, partenaires et bénévoles ont conclu l'assemblée.

SURVOL 2018

Le survol de l'année 2018 démontre que de nombreux projets en chirurgie ont été soutenus et que plusieurs sont complétés. L'appui de la Fondation par le développement permet de bonifier, directement, l'offre de service. Ainsi l'ajout d'un 2^e tomodensitomètre « scan » a permis d'augmenter le nombre de patients vus et de réduire l'attente.

BILAN DE L'ANNÉE 2018

La directrice générale, Chantale Fortin, a affirmé que c'est toujours un plaisir de présenter l'ampleur des bienfaits des dons reçus. C'est un grand privilège de rendre

réel le chemin que prend le don d'un individu. « Les causes sont nombreuses et les choix sont variés. Quand les gens nous choisissent, nous sommes plus que fiers de les mettre en lumière et leur démontrer à quoi a servi leur don. Il n'y a pas de petit don, car le succès de la Fondation et le résultat cumulé de toute une collectivité! »

La Fondation est en excellente santé financière. La présentation des états financiers a permis de partager la stabilité de ses actions, ses revenus, ses dépenses ainsi que ses investissements.

L'exercice financier 2018 a donc permis d'attribuer 1M \$ à l'hôpital régional. Alors que l'année 2019 est bien entamée, les projets ont déjà pris leur envol.

Pour suivre les projets en cours, voir les images de projets réalisés, abonnez-vous à la page Facebook, LinkedIn ou visitez le site web de la Fondation de l'hôpital au www.donnezavotresante.com.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

Comité des usagers de Saint-Jérôme

UN GRAND MERCI À NOS USAGERS

Sondage sur l'évaluation du degré de satisfaction
pour les unités de médecine et chirurgie de l'Hôpital régional
de Saint-Jérôme

En mon nom personnel et au nom des membres du Comité des usagers de Saint-Jérôme, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre par téléphone au questionnaire portant sur la satisfaction de nos usagers ayant été hospitalisés depuis le début de l'année 2019. Afin d'assurer toute l'objectivité nécessaire et la rigueur de la démarche, c'est une firme externe **Médailon Groupe Conseils**, spécialisée dans ce genre d'évaluation, qui a été mandatée pour réaliser ce sondage.

Cette démarche importante vise à répondre à l'une de nos fonctions qui est **d'évaluer le degré de satisfaction des usagers** et d'identifier, s'il y a lieu, les pistes d'amélioration.

Des conclusions très pertinentes pourront certainement se dégager de l'analyse des résultats de cette étude. Des rencontres sont prévues avec les directions concernées afin d'échanger de façon détaillée sur les résultats et les conclusions de l'évaluation.

Enfin, le Comité tient à remercier chaleureusement tout le personnel pour son dévouement à l'égard des usagers. De plus, il tient à remercier d'avance la direction pour la prise en considération des éléments ciblés et les améliorations qui pourront en découler.

Encore une fois un grand merci aux usagers qui ont participé à cette étude !

À propos du mandat du Comité des usagers

Le mandat des comités des usagers est d'être les gardiens des droits des usagers. Un comité doit veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés. Il est l'un des porte-paroles importants des usagers auprès des instances de l'établissement.

Le respect des droits, la qualité des services et la satisfaction des usagers constituent les assises qui guident ses actions. Il doit avoir une préoccupation particulière envers les clientèles les plus vulnérables et travailler à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec le Comité des usagers de Saint-Jérôme par téléphone au 450 432-2777, poste 25105, ou par courriel à l'adresse courriel comite_des_usagers_cisslau@sss.gouv.qc.ca.

Céline Longpré
Présidente du comité des usagers de Saint-Jérôme

Le 27 juin 2019

833786 20067 20

CIME, site Internet

Chute mortelle sur le chantier de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme

<https://www.cime.fm/nouvelles/faits-divers/231043/chute-mortelle-sur-le-chantier-de-lhopital-regional-de-saint-gerome>

De nouveaux équipements en santé à Labelle avec le concours de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut

<https://www.cime.fm/nouvelles/art-de-vivre/229729/de-nouveaux-equipements-en-sante-a-labelle-avec-le-concours-de-la-fondation-medicale-des-laurentides-et-des-pays-den-haut>

CFLO, site Internet

Le surplus dépasse la somme de 11 M\$ au CISSS des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/rapport_-_rapport_-_mp3